



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 28/07/2023 /

Dossier complet le : 23/08/2023 /

N° d'enregistrement : F01123P0149

1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'un cinéma de 3 salles après réhabilitation et extension d'un bâtiment existant (ancien "bains-douches"), bâtiment en brique construit dans les années 30 qui abritera le hall d'accueil et les espaces annexes. Les 3 salles de cinéma se situeront en sous sol, à l'EST du bâtiment existant, et seront recouvertes par une terrasse jardin se développant en terrasse, destinée à recevoir un espace vert public à l'EST du terrain, entouré en limite de parcelle par un mur de clôture.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de LA GARENNE COLOMBES

Raison sociale

collectivité territoriale

N° SIRET

2 1 9 2 0 0 3 5 9 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

RAIMBAULT

Monique

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. d) Autres équipements sportifs, culturels	édification d'un cinéma municipal comportant 3 salles d'une capacité maximale de 375 places en extension et réhabilitation d'un bâtiment existant.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet concerne la construction d'un cinéma de 3 salles à la Garenne Colombes, en extension du bâtiment existant des bains douches, réhabilité, y compris les espaces extérieurs intégrant un jardin accessible au public. Le site de l'opération est localisé au 18 – 22 rue Estienne d'Orves. Il est délimité au NORD par l'avenue Foch, à l'EST par la rue Louis Blanc et au SUD par la rue d'Estienne d'Orves, et est en relation directe coté OUEST avec la Place de la Liberté, l'église Saint Urbain, le marché et les commerces. L'environnement immédiat du site situé en plein centre ville est donc principalement constitué de logements et commerces. La propriété se situe en zone UA sous secteur UAe du PLU. Elle est constituée des parcelles N 0022 et N 0024.

4.2 Objectifs du projet

Proposer une offre culturelle diversifiée aux administrés garennois répondant aux besoins d'intérêt général. cet équipement viendra compléter l'offre culturelle existante à proximité constituée de la médiathèque et du théâtre ainsi que la création future d'un conservatoire de musique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les salles de cinéma sont enterrées sous la partie EST du site. Leur volumétrie génère un aménagement du site "gradiné" en montant vers la rue Louis Blanc, ce qui induit la forme du parc, en terrasses, avec un niveau bâti en rez de chaussée sur la rue Louis Blanc et l'angle avec la rue d'Estienne d'Orves. En prolongement du bâtiment existant réhabilité des Bains douches, à l'est, un édicule en verrière avec couverture zinc « en tunnel » et effet de serrurerie, abrite une cage d'escalier monumentale permettant d'accéder aux salles de cinéma enterrées. A l'OUEST, un parvis couvert de même facture (avec couverture en verrière) lui aussi apposé contre l'existant vient signifier l'entrée de l'établissement. Une rotonde percée de larges ouvertures vitrées cintrées est créée en extension du bâtiment des bains douche, au NORD, côté avenue Foch. Elle est couverte par une toiture zinc. Un édicule de même facture que le bâtiment existant réhabilité, mais de dimensions plus réduites, sera construit en limite de parcelle rue d'Estienne d'Orves, destiné à abriter une issue des salles de cinéma enterrées. L'ensemble des façades du bâtiment existant est restauré à l'identique y compris les parties en reconstruction après démolition. Les menuiseries seront remplacées par des menuiseries en Alu/Bois. La couverture en tuiles du corps central sera renouvelée, celles en zinc des ailes latérales seront refaites à neuf. Des sous-œuvre seront réalisés en cohérence avec la modénature des percements existants, les allèges des ouvertures cintrées existantes à l'ouest seront démolies, pour former de véritables baies d'accès. L'édicule de même facture que le bâtiment existant réhabilité, construit en limite de parcelle rue d'Estienne d'Orves sera couvert par une toiture zinc à 4 pans, dissimulée en façade par une remontée d'acrotère formant attique. Sa façade avec parement brique aura une modénature similaire à celle du bâtiment des Bains douches, avec corniches et soubassement. Il est assimilé à une construction annexe. Un Parement brique teinte blanc cassé et rouge à l'identique du bâtiment existant réhabilité sera appliqué ainsi qu'un béton peint teinte ivoire sur les murs de clôture, enduit teinte blanc sur les murs courants, enduit teinte ivoire sur les soubassements et les pilastres.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation de ce cinéma sera réalisée par un prestataire en Délégation de Service Public.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Démolir.

Permis de Construire valant autorisation au titre des Etablissements Recevant du Public. Ce cinéma est destiné à accueillir au maximum 375 personnes au titre du public et 9 personnes au titre du personnel.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Le terrain d'assiette de l'opération dispose d'une superficie de 1826 m ² . La surface de plancher existante est de 325,9 m ² ; la surface de plancher créée est de 1057,9 m ² . la surface de plancher totale est donc de 1333,8 m ² . La hauteur du bâtiment existant est de 11 mètres. la hauteur de l'extension sera de 5 mètres et sa profondeur sera inférieure à 6 mètres par rapport au niveau du terrain naturel.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU : zone UA / sous-secteur UAe

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Les usagers du cinéma viendront utiliser cet équipement via des flux piétons, véhicules et des transports en commun.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Classement acoustique des infrastructures terrestres
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

non concerné

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom RAIMBAULT

Prénom Monique

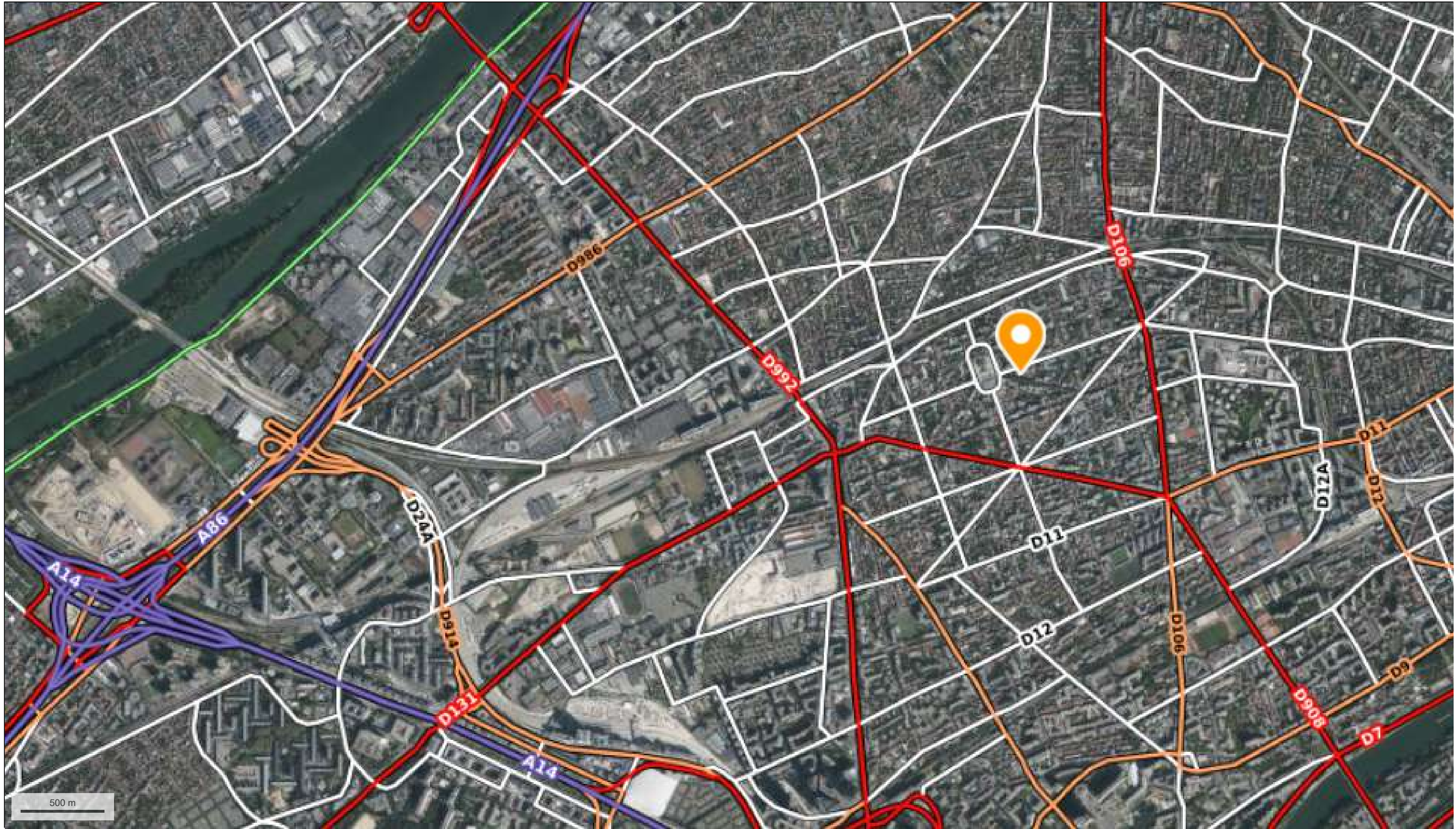
Qualité du signataire Maire

À LA GARENNE COLOMBES

Fait le 2 8 / 0 7 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 15' 21" E
Latitude : 48° 54' 30" N



ETAT EXISTANT Vue 1



ETAT PROJETE Vue 2

ETAT PROJETE Vue 1



ETAT EXISTANT Vue 2





ETAT EXISTANT Vue 3



ETAT PROJETE Vue 4

ETAT PROJETE Vue 3



ETAT EXISTANT Vue 4



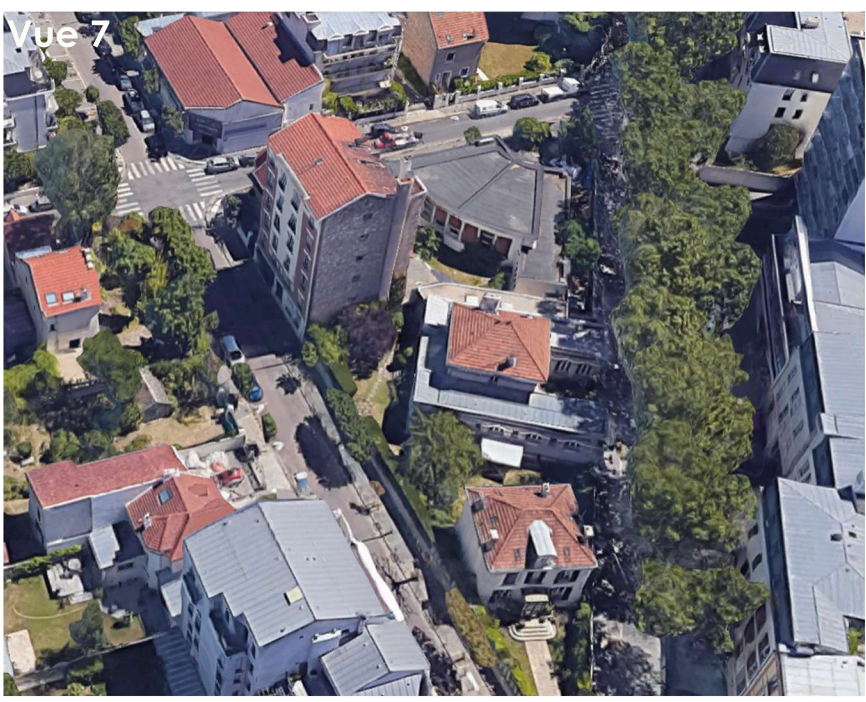
Vue 5



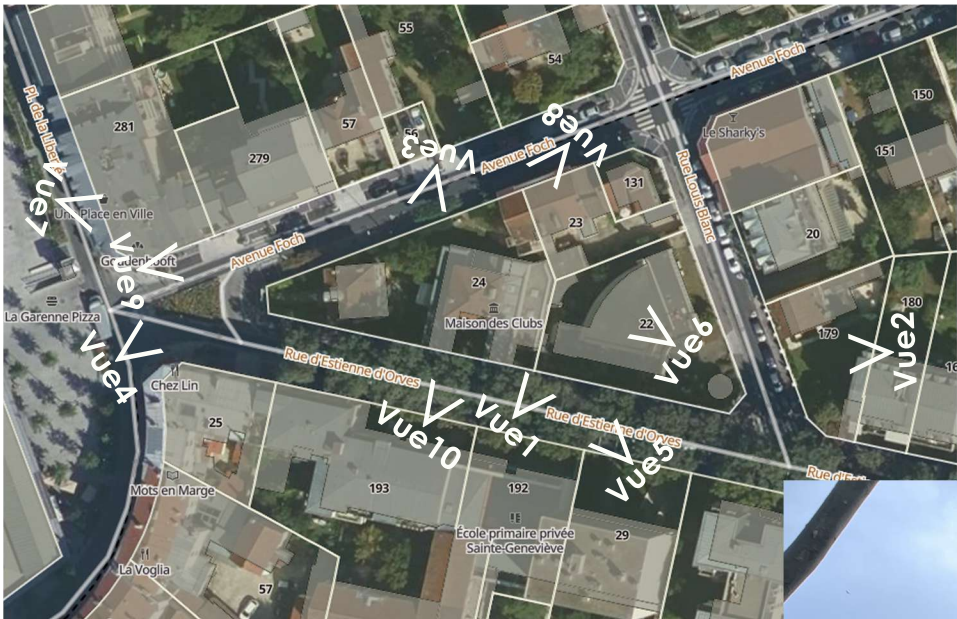
Vue 6



Vue 7



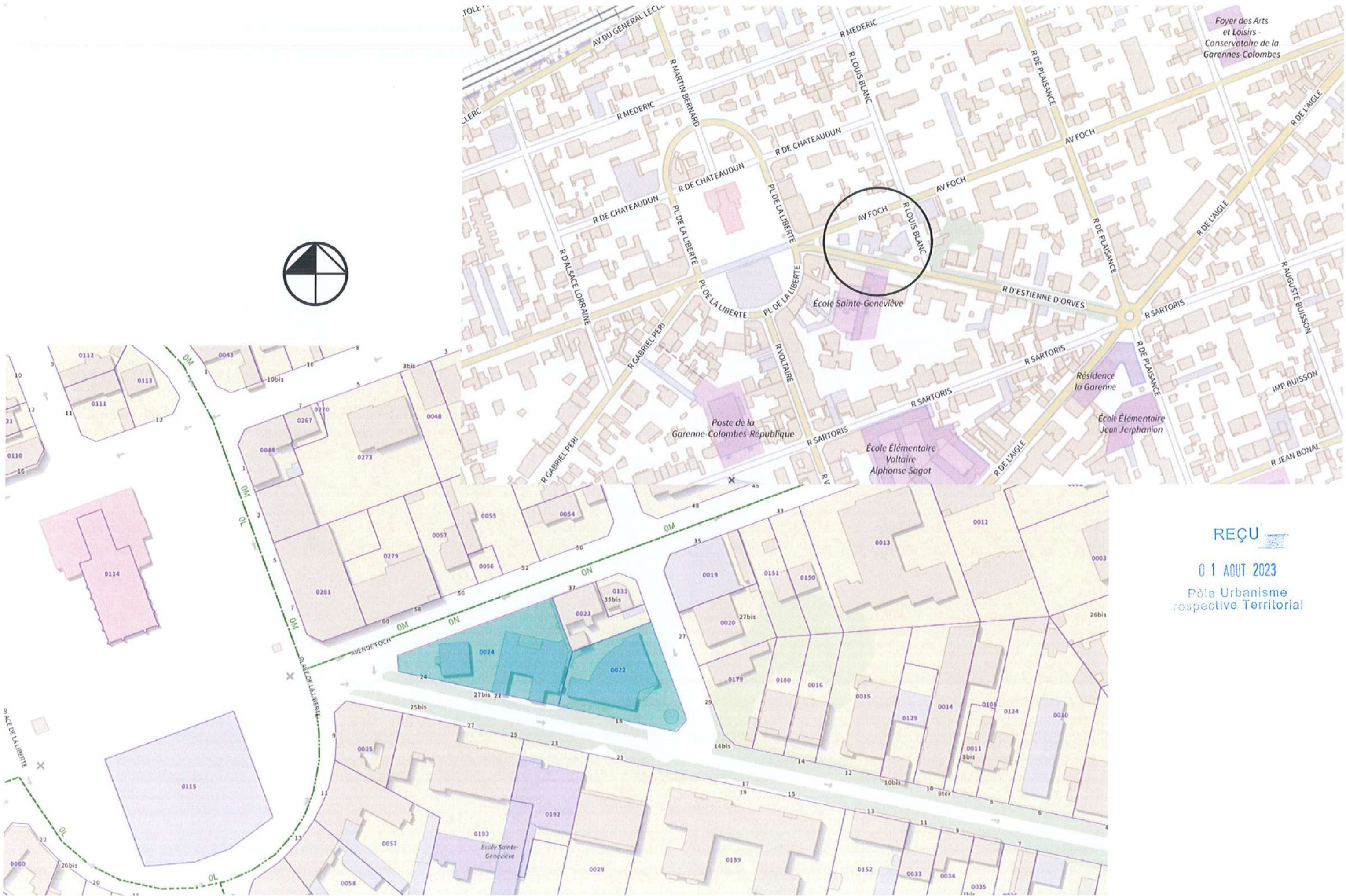
Vue 8



Vue 9

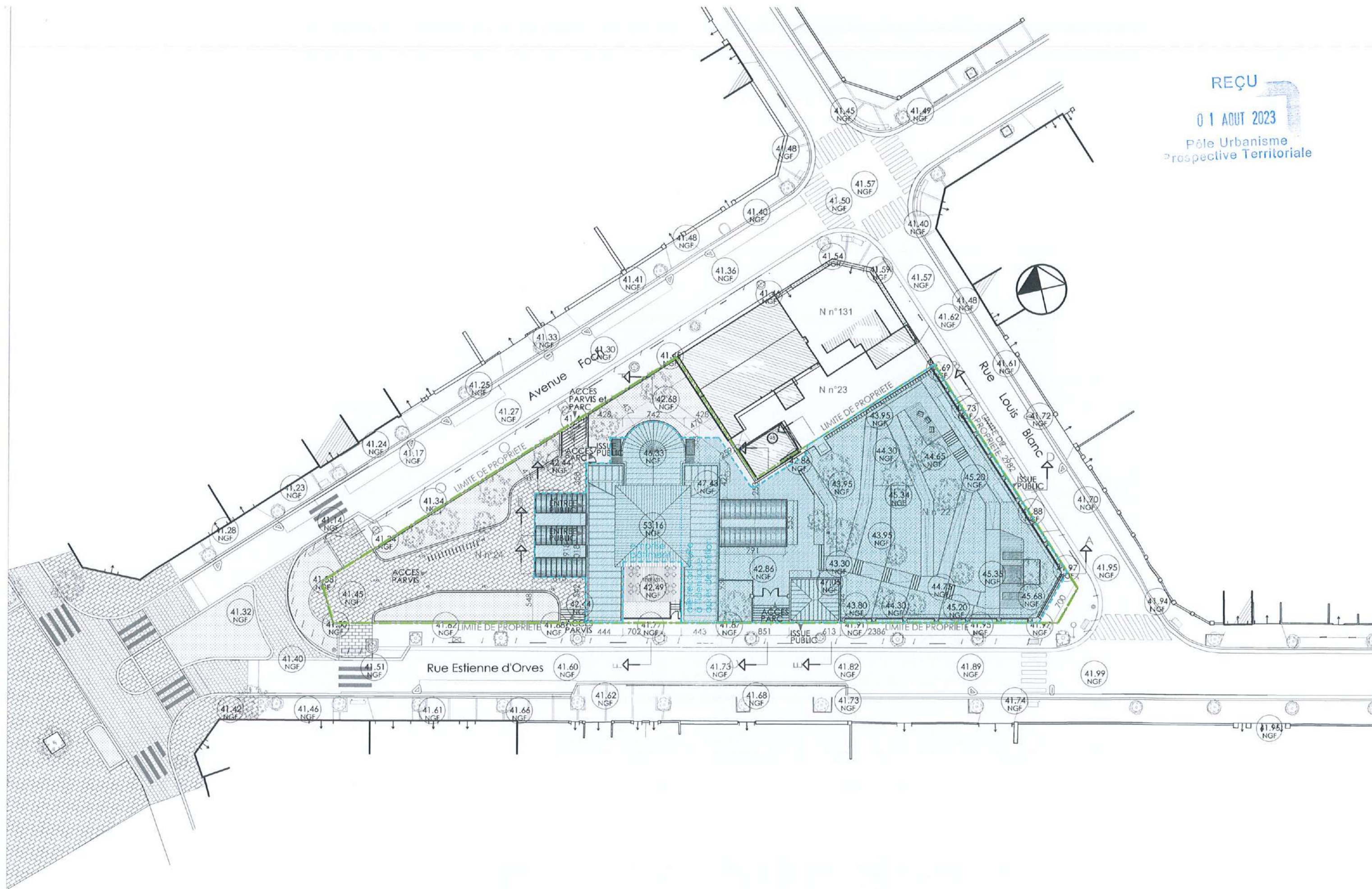


Vue 10



01 AOUT 2023
Pôle Urbanisme
Prospective Territoriale

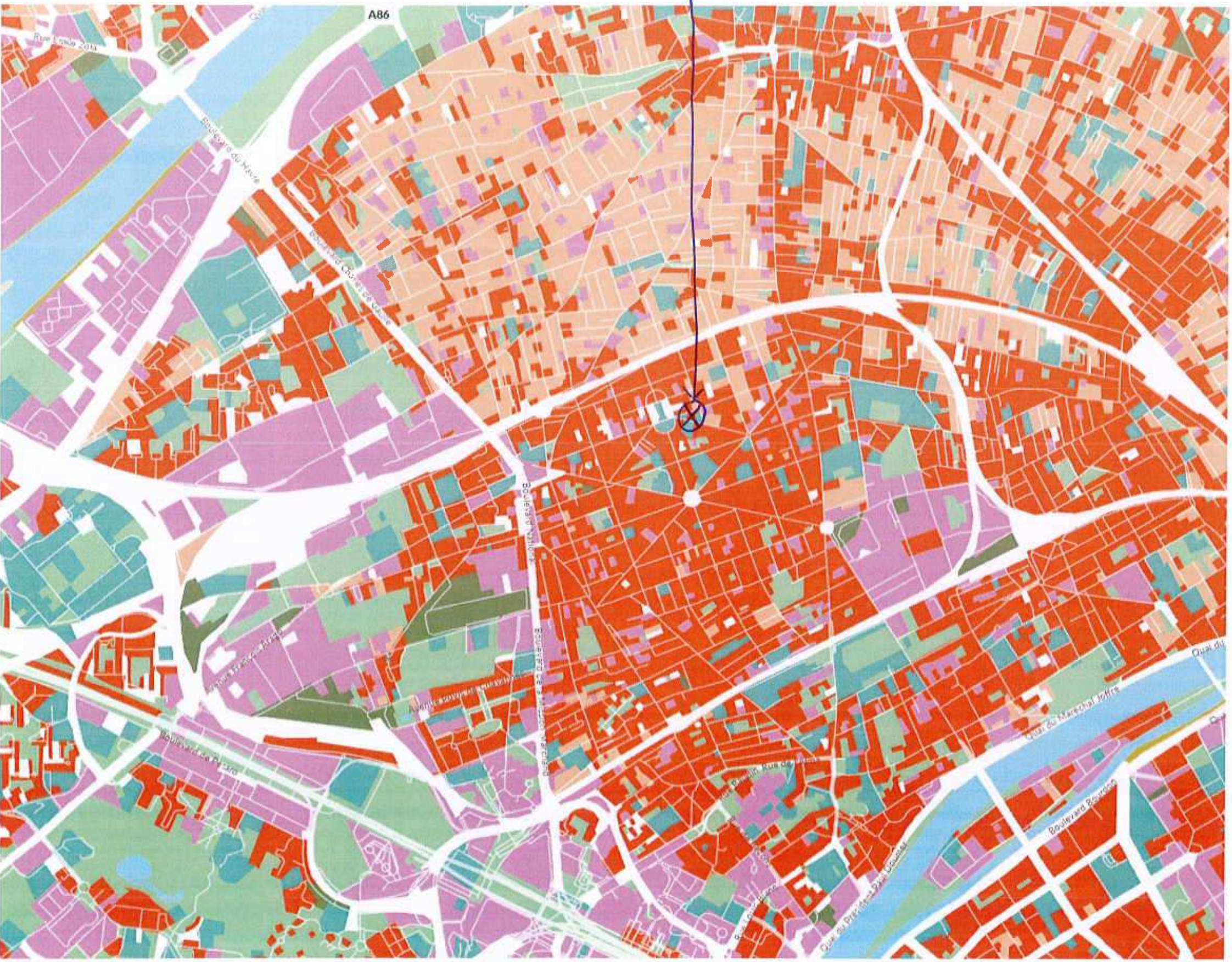
REÇU
01 AOUT 2023
Pôle Urbanisme
Prospective Territoriale



L'OCCUPATION DU SOL EN 2021

Localisation du projet de cinéma municipal sis 18-22 rue d'Estienne

LEGÈNDE
Mos11 postes_2021
Réseau >25000
d'Ornes-92250
La Garenne-Colombes



- Autoroute
- Quasi-autoroute
- Route à 2 chaussées
- Route à 1 chaussée
- Bretelle
- Chemin
- Escalier
- Pista cyclable
- Route empierrée
- Sentier
- Occupation du sol
- Bois ou forêt
- Milieus semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Equipements
- Transports
- Carrières, décharges, chantiers

SITUATION



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 14' 04" E
Latitude : 48° 53' 48" N

situation du projet de cinéma sis 18-22 rue d'Estienne d'Orves au regard des sites Natura 2000 les plus proches